

L'an deux mil seize le dix-sept novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué en date du dix novembre deux mil seize, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARRIN, Maire.

Présents : CHARRIN Philippe – AGAZZI Claude – AUBLETTE Geneviève – BEGUIER Monique – BRIOLE Jean-Pierre – CHEILLAN Marc – CRACOWSKI Jacques – DAHRINGER Catherine – GRINDEL Xavier – SIMONNET Emmanuel – TIDIER Isabelle – THEISOHN Heike  
Madame Catherine DAHRINGER est désignée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°2016\_063 : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA SPLA "PAYS D'AIX TERRITOIRES" PORTANT SUR LE REAMENAGEMENT DU CENTRE VILLAGE - APPROBATION DE L'AVENANT N°2** - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°2 tel qu'il est joint à la délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la bonne exécution de la présente délibération.

**DELIBERATION N°2016\_064 : BUDGET COMMUNAL - DECISION MODIFICATIVE N°3** - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la décision modificative telle qu'elle est présentée ci-dessous ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Désignation	Dépenses en €		Recettes en €	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2031-14001 : PRESCRIPTION AVAP	35 244.00	0.00	0	0
<b>Total D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>35 244.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
D-2152-14003 : REQUALIFICATION VILLAGE	0.00	283.00	0	0
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00</b>	<b>283.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
D-2313 : constructions	15 000.00	0.00	0	0
D-2315 : Installations, matériel et outillages techniques	283.00	0.00	0	0
D2315-14003 : REQUALIFICATION VILLAGE	380 000.00	15 000.00	0	0
D-238-14003 : REQUALIFICATION VILLAGE	0.00	415 244.00	0	0
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>395 283.00</b>	<b>430 244.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>430 527.00</b>	<b>430 527.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Général</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	

Pour affichage du 21/11/2016 au 21/01/2016  
Transmission en Sous-préfecture le 21/11/2016

**Coralie BARTE**  
Directeur Général des Services